



Lycée FLORA TRISTAN
Domaine de la Chaussée
BP 26
33880 CAMBLES et MEYNAC
Tél : 05.56.21.08.42
Camblandes.cheftravaux@ac-bordeaux.fr

CAHIER DES CHARGES ADMINISTRATIVES

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

FOURNITURE VETEMENTS ET EQUIPEMENTS

PROFESSIONNELS.

Référence : EQUIPEMENT 2019-01

ARTICLE 1 – PRIX

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales et parafiscales ainsi que tous les frais afférents à l’emballage et au transport jusqu’au lieu de livraison.
Pour tous les lots, les prix seront fermes du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

Les prix seront éventuellement ajustables sur demande du titulaire en cas de renouvellement du marché.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Les modalités de règlements seront soumises aux dispositions du décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publiques.

Le paiement ne pourra intervenir qu’à l’issue de la livraison complète des fournitures prévues.

Le paiement s’effectuera suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions réglementaires (soit 30 jours à compter de la date de réception de la facture conforme à la réglementation).

Toutefois, un acompte à concurrence de 30% maximum des sommes dues, pourra être versé sur présentation d’une facture en début de l’exécution du marché, le solde intervenant à exécution du service fait.

Les factures afférentes au paiement seront établies en deux exemplaires, accompagnées d’un relevé d’identité bancaire, portant outre les mentions légales, indications du nom et de l’adresse du créancier

ARTICLE 3 – INTERETS MORATOIRES

Le taux applicable en cas d’intérêts moratoires sera le taux d’intérêt légal en vigueur à la réception des prestations faisant l’objet du marché.

Pour Acceptation

Fait à
Signature et Cachet du soumissionnaire.

Le